



FICHE ACTION 2 FESTIVAL DE CAVES

Domaine : Spectacle Vivant - Théâtre

Nom de l'action : LES SOUTERRAINES (FESTIVAL DE CAVES)

Objectifs de l'action :

- Proposer des spectacles contemporains dans des lieux atypiques et insolites de la Ville de Dijon et en Côte-d'Or chez des particuliers ou partenaires culturels
- Attirer le public Dijonnais à vivre cette expérience singulière et à rencontrer des auteurs contemporains
- Soutenir de jeunes compagnies, auteurs, autrices émergents du territoire
- Créer un rapport convivial dans une invitation à débattre

Moyens de l'action :

Moyens humains : Technicien.nes et communicant.es professionnel.les engagé.es pour l'organisation et la promotion des spectacles.

Moyens matériels et logistiques : caves, sous-sol de préférence dans des lieux historiques et originaux dénichés et/ou mis à disposition par des particuliers, communes, associations.

Moyens financiers (aides publiques ou privées ou fonds propres) :

- Financements directs par les partenaires institutionnels : Ville de Dijon, FDVA

Déroulement de l'action (dates, périodicité, lieux ...) :

Le Festival de caves est un festival de théâtre qui se déroule en mai et juin sur tout le territoire français mais également en Suisse. Ce festival est né, il y a 18 ans maintenant, à Besançon. Pour l'année 2023, il s'agissait de 10 spectacles pour 95 communes.

La spécificité de ce festival est que les représentations ont lieu dans des caves, des sous-sol chez des particuliers de préférence ou dans des lieux historiques ou originaux. Etant donné l'impact, pour les spectateurs, de la découverte des caves, état qui agit sur son état de réception du spectacle, la Cie cherche à trouver, d'année en année, des caves nouvelles. Quelque fois, il faut même les débarrasser, les aménager. La Cie cherche aussi à se rapprocher des musées dijonnais et des hôtels particuliers qui cachent de magnifiques sous-sols.

La Cie les Écorchés assure également la communication et la médiatisation du Festival (journaux, radio et télévision), de même que l'accueil des artistes (hébergements et repas).

Les spectacles sont reçus gratuitement pour les propriétaires et la Cie met en place une billetterie pour les spectateurs. Étant donné l'étroitesse des caves et pour respecter les normes de sécurité, le nombre de spectateurs est limité à 19 personnes.

Les lieux sont tenus secrets jusqu'au soir de la représentation. Pour ces deux raisons, il est indispensable de réserver.

Pour la Cie les Écorchés, il s'agit de développer, d'organiser et d'accueillir, en juin, le Festival de caves à Dijon et en Bourgogne.

Publics visés (tranches d'âges, sexes, origines géographiques...) :

Tout public

Tarifs pratiqués :

13 €, 33 € Pass 3 spectacles, 8 € (étudiant, demandeur d'emploi)

Partenaires :

- Partenaires institutionnels : DRAC Bourgogne Franche-Comté, Région Bourgogne Franche-Comté, Départements du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône, Besançon métropole, Dole métropole, Communauté de communes Sud chalonaise, villes de Besançon et Dijon, département de la Côte-d'Or, Arbois, Dole, Lons-le-Saunier.

- Associations, MJC, lieux culturels,...

Critères d'évaluation :

- Nombre et types de spectacles diffusés
- Nombre de représentations
- Lieux des représentations
- Fréquentation et retours des publics

Budget annuel de l'action : 3 000 € pour 2025, 4 000 € pour 2026 et 4 000 € pour 2027

Participation financière de la Ville : 2 000 € pour 2025, 3 000 € pour 2026 et 3 000 € pour 2027